
NOUAKCHOTT'INFO

QUOTIDIEN

493

DU DIMANCHE 29 JUIN 2003

Aïcha Mint Jidane candidate aux présidentielles 2003

Un programme électoral axé sur le divorce et le gavage

"Je me présente aux élections présidentielles du 7 novembre pour que la femme mauritanienne puisse bénéficier des avantages que lui offre la constitution et surtout pour qu'elle cesse d'être otage de l'homme." C'est en ces termes que Mme Aïcha Mint Jidane, 43 ans, mariée, mère de trois enfants et jusque-là membre de la fédération Prds de l'Assaba s'est adressée aux journalistes lors d'une conférence de presse organisée le mercredi dernier à Nouakchott.

Mint Jidane *(notre photo)* qui a démissionné du Prds et a l'intention de créer un parti politique a donné un avant goût de son programme électoral futur.

Un programme électoral s'articulant essentiellement sur des aspirations "féministes" dans la mesure où il est axé sur la promulgation de lois limitant le divorce, garantissant les droits des divorcées et luttant contre des pratiques sociales dégradantes et pratiquées à grande échelle comme le gavage et l'excision.

La candidate s'engage par

ailleurs, à améliorer en cas de succès, le statut social et économique de la femme qui



constitue la moitié de la société. La candidature de mint Jidane constitue ainsi la troisième postulation aux élections présidentielles de 2003 et la première candidature féminine jamais déclarée au niveau national. Une ambition sans lendemain, peut être, compte tenu de la dimension personnelle de la candidate, de son niveau et de son cursus.

En effet mint Jidane a toujours été une militante du Prds et fut en 1999 conseillère municipale à Kiffa.

Sur ses chances, nul ne se fait d'illusion. Surtout elle-même qui a déclaré à la presse qu'elle compte sur poids tribal et régional (Trarza-Assaba).

Un poids sur lequel elle ne peut pour autant compter parce que premièrement, elle a choisie des thèmes peu mobilisateurs et déjà fort usités par le secrétariat d'Etat à la condition féminine et ensuite, elle ne pourra pas se baser sur son environnement sociologique au sens vaste du moment que la première réaction de défiance à sa candidature est parvenue de son entourage immédiat, en l'occurrence de son demi-frère aîné Saadna Ould Jidane qui a qualifié la candidature de Aïcha "d'acte isolé et irresponsable, qui n'engage nullement la famille et qu'il combattra personnellement".

M. Saadna Ould Jidane estime, par ailleurs, que "se présenter contre le Président Maaouya compte tenu de son bilan, constitue en soit, le summum de la légèreté.